

24^e édition du Tournoi de golf du conseil municipal Objectif : 27 000 \$ pour les organismes magogois

Magog, le 8 mai 2023 – Organisée en collaboration avec la Chambre de commerce Memphrémagog, la 24^e édition du Tournoi de golf du conseil municipal de Magog aura lieu le jeudi 6 juillet, au Club de golf du Mont-Orford. La mairesse de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, invite les golfeuses et les golfeurs à prendre part à cet événement annuel afin d’amasser 27 000 \$ pour des organismes de la région. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville au ville.magog.qc.ca/golf. La date limite est le vendredi 9 juin.

« Les golfeurs débiteront en simultanément leur partie à midi et pourront prolonger le plaisir en assistant à un souper style méchoui en soirée. Nous faisons appel à la générosité des citoyens et des gens d’affaires afin de couronner de succès notre populaire événement-bénéfice », indique M^{me} Nathalie Pelletier.

L’entreprise Bitfarms et Toyota Magog agiront à titre de commanditaires majeurs de l’événement. Il s’agit d’une sixième participation pour le concessionnaire automobile.

Organismes bénéficiaires

Les profits du tournoi seront répartis entre sept organismes communautaires afin qu’ils puissent réaliser un projet qui profitera à leur clientèle. Ils ont été sélectionnés par le comité organisateur à la suite d’un appel lancé à tous les organismes à but non lucratif de la région. Pour être admissibles, les organismes demandeurs doivent exercer leurs activités principales à Magog et se consacrer au soutien à la jeunesse, à la famille ou à la lutte contre l’exclusion et la pauvreté.

Les organismes sélectionnés sont :

- **Centre d’aide de Magog** pour permettre l’achat de denrées et l’optimisation des services de livraison de meubles et autres objets.
- **Cépop** pour l’installation d’un frigo libre-service à l’extérieur du bâtiment et l’acquisition d’un système hydroponique afin de produire une partie des aliments servis à leur restaurant communautaire.



- **Cuisines collectives « Bouchée Double » Memphrémagog** pour la tenue d'ateliers de cuisine en groupe parents-enfants, en collaboration avec le groupe Parent Aise et la Villa Pierrot.
- **L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)** pour le renouvellement du matériel éducatif qui servira, entre autres, à l'accueil des groupes scolaires, en collaboration avec le Centre de pédiatrie sociale Le Tandem.
- **Maison de la famille Memphrémagog** pour l'augmentation des heures d'intervention, d'accueil et d'accompagnement des familles en situation de détresse.
- **Souper du Partage** pour la distribution de paniers alimentaires de la rentrée à des élèves de familles défavorisées fréquentant des écoles de la région de Magog, en collaboration avec le Centre de services scolaire des Sommets.
- **Villa Pierrot** pour l'initiation à la réalité virtuelle comme outil d'intervention auprès des femmes monoparentales vivant des situations de violence conjugale et/ou d'anxiété.

Ces bénéficiaires s'ajoutent à la **Banque alimentaire Memphrémagog** qui reçoit, chaque année, une partie des sommes récoltées lors de cet événement puisque sa mission est au cœur des priorités du conseil municipal. En tant que collaboratrice, la **Chambre de commerce Memphrémagog** recevra également un pourcentage de l'argent récolté.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

